



Date de convocation : 20/11/2023

Date d'affichage : 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



DELIBERATION n° : 2023/84

Réunion du 27 novembre 2023 à 19h00  
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 22/23

Votants : 25/26

*Erreur matérielle  
le maire  
Yann DUGARD*

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, M. Benoît LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Barbara CORNEVIN-CORDONNIER a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, Mme Magali ROGER a donné pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN.

Secrétaire de séance : M. Eric HUET

**Objet : Décision modificative budgétaire – Assainissement – Régularisation du chapitre 67.**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité :**

- D'APPROUVER la décision modificative de la régularisation du chapitre 67 pour le budget de l'Assainissement  
Dépenses de fonctionnement :  
Chapitre 67, article 673, Titres annulés sur exercices antérieurs : + 9 759,91 €  
Chapitre 011, article 61528, Autres : - 9 759,91 €
- DE CHARGER le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents à cette délibération.

Le maire,  
Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance,  
M. Eric HUET



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :  
Et de sa publication ou notification le :

12 DEC. 2023

12 DEC. 2023